SAGEMCOM ne rembourse plus

Un consommateur fait l'acquisition en avril 2016 d'un décodeur de marque SAGEMCOM DT84 HD (prix d'achat : 37,90 €).

Ce modèle fait l'objet d'une offre de remboursement publicitaire (15 €).

Un délai de deux mois est annoncé pour que le remboursement soit effectif.

A ce jour ce client n'a toujours pas été remboursé et le prestataire en charge de la gestion de l'opération promotionnelle – **CUSTOM PROMO** – indique ne pas avoir reçu le budget correspondant.

Il s'avère que l'entité X-GEM qui est le donneur d'ordre de cette offre de remboursement est en redressement judiciaire depuis le 4 novembre 2016, avec une date de cessation de paiement fixée au 26 octobre 2016.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex

(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org

SIRET: 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE

